

10<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

10<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

## Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

## Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace)..... 50 cent.  
RÉCLAMES ( — d' — ) 3<sup>e</sup> page..... 1 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

Les quinze jours accordés aux plénipotentiaires Boches sont écoulés. L'ultimatum des Alliés ne peut tarder. — L'opinion d'un Américain de marque sur les garanties nécessaires à la France. — La situation économique allemande est excellente. Elle l'affirme aux Neutres. Elle peut donc payer. — Le vote des femmes.

Les quinze jours accordés aux plénipotentiaires allemands, pour examiner les conditions imposées par les vainqueurs, sont écoulés. Les délégués de Berlin auraient dû remettre leurs contre-propositions aux Alliés. Mais le délai a été prolongé jusqu'au 27 mai. Sans aucun doute, ce sera le dernier. Alors les Alliés procéderont à un examen rapide du contre-projet, après quoi il faudra en finir.

Il est vraisemblable que, dans une huitaine, les Quatre donneront leur réponse en l'accompagnant de l'inévitable ultimatum : signer ou accepter les conséquences du refus.

Dans l'espoir d'intimider les Alliés, la presse ennemie hausse le ton ; elle exagère ses menaces : « Ce n'est un mystère pour personne, affirme le *Vormärts* que le gouvernement allemand ne signera pas les conditions de paix de Versailles »

Les barbares n'ont rien appris depuis leur débâcle. Ils se croient encore en 1914, alors qu'il suffisait au Kaiser de froncer le sourcil pour faire trembler l'univers.

Et comment prendrait-on au sérieux la feinte indignation des vaincus quand on songe à la douceur d'un traité qui eût dû être rigoureux à l'excès ? « Tel qu'il est rédigé, dit le *Temps*, ce traité ne rétablit pas la frontière française de 1814. Il limite à quinze ans l'occupation militaire du Rhin. Il laisse le canal de Kiel à la Prusse. Il fait de Dantzig une ville libre, et non une ville polonaise. Il échelonne à l'infini le paiement des réparations. Il maintient en Allemagne une armée de méfier. Et par-dessus tout, il conserve, ou plutôt il renforce l'unité du Reich allemand, où l'Etat prussien reste le maître. Voilà les conditions que l'Allemagne fait mine de repousser. »

Sans doute, si les Alliés avaient été moins tolérants, Berlin ne songerait pas à discuter nos conditions. Mais il n'est pas défendu d'éviter à l'avenir les fautes du passé. Le Boche ne s'incline que devant la force. Sachons, une bonne fois, maintenir inflexibles les conditions qui leur ont été imposées.

Surtout, méfions-nous des chiffons de papier. Il nous faut une paix forte basée sur des actes et des réalités. La France placée à l'avant-garde du danger, dans l'avenir comme dans le passé, a besoin d'autre chose que d'une vague Ligue des Nations pour garantir sa sécurité.

C'est un avis sorti de la plume même d'un Américain de marque. Et il est bien intéressant de publier cet avis.

Dans l'avant-propos du volume où il groupe ses discours prononcés pendant la guerre, M. Walter Berry, président de la Chambre de commerce américaine de France, écrit : « La Ligue des Nations ? — Mais oui — tant que l'on voudra — après les actes, après les sanctions, après les garanties. »

N'oublions pas que nous l'avons eue jadis la Ligue des Nations. Le premier article du 1<sup>er</sup> chapitre de la Convention de la Haye de 1907 déclarait que : « Le territoire des puissances neutres est inviolable. » Cette convention fut signée et ratifiée par tous les peuples civilisés de la terre.

Lorsque, le 2 août 1914, l'Allemagne, déchirant ce document, se rua traitreusement sur la Belgique, laquelle des nations signataires éleva la voix contre cette violation, contre ce délit international ? Le gouvernement des Etats-Unis, le pays de l'idéal, protesta-t-il ? Pas un mot.

pour l'Angleterre qui a fait plus que protester contre la violation de la Belgique, on doit applaudir au langage courageux de M. Walter Berry.

La France n'est pas hostile à la Ligue des Nations. Mais comme on a écarté, du plan initial, presque toutes les garanties indispensables à la sécurité de notre pays, la France veut quelque chose de plus qu'un beau projet sur le papier. Et c'est pourquoi les plénipotentiaires allemands se heurteront à une volonté inflexible pour maintenir les clauses des Alliés.

Il ne faut pas s'en laisser imposer par les groupements d'illuminés qui veulent franchir les questions diplomatiques, financières, politiques, économiques, géographiques, militaires et navales.

Ces groupements ont peut-être des connaissances suffisantes pour nous mener au bolchevisme, ils n'en ont aucune pour se substituer aux plénipotentiaires qui ont prononcé en connaissance de cause.

Et c'est précisément parce que la Ligue des Nations, telle que la rêvent les utopistes, n'apporte aucune sécurité à la France, que les Alliés sauront exiger les mesures qui mettront notre pays à l'abri d'une nouvelle agression.

L'héroïsme admirable de nos poilus a sauvé le monde, mais un pareil effort, surhumain, ne se répète pas à quelques années d'intervalle.

Si l'humanité n'est pas réduite en esclavage par les Barbares, c'est à la France, d'abord, qu'elle le doit. A l'humanité maintenant de faire son devoir en assurant la sécurité de nos frontières.

Les bonnes âmes internationalistes auraient tort, du reste, de se lamenter sur le « triste sort » de nos bourreaux. Leurs récriminations constituent une pure comédie, car, même en Allemagne, on ne peut contester que le traité de paix est extrêmement modéré ; il reste bien en deçà de ce qu'une stricte équité nous autoriserait à imposer aux barbares.

Aussi bien, par leur attitude et leurs projets, les Boches prouvent surabondamment que les clauses imposées ne constituent pas le moins du monde un « arrêt de mort » pour la nation allemande comme on l'affirme faussement à Berlin.

Cela est si vrai que nos ennemis, se préparant avec ardeur, affirment la « Feuille d'information » à reprendre la lutte économique sans perdre un instant. Ils mènent, en effet, auprès des neutres, une active propagande pour la reprise des affaires. Ils s'adressent, ici, à des clients qu'ils vont ressaisir et n'ont plus intérêt à jouer l'humilité. Ils font briller à leurs yeux leur puissance économique qui se relève plus vigoureuse que jamais après l'orage.

Et voici les précisions données par notre confrère : La foire de Leipzig s'est ouverte à la fin du mois dernier. L'Allemagne publie avec orgueil le chiffre des Expositants. De fait c'est le plus élevé qui ait jamais été enregistré. Il dépasse le double du chiffre atteint au printemps de 1914. Qu'on en juge :

Printemps 1900	— 2215 expositants
— 1905	— 2930 —
— 1910	— 3682 —
— 1913	— 4086 —
— 1914	— 4213 —
Automne 1914	— guerre —
Printemps 1915	— 2092 —
Automne 1915	— 1697 —
Printemps 1916	— 2438 —
Automne 1916	— 1697 —
Printemps 1917	— 3292 —
Automne 1917	— 2676 —
Printemps 1918	— 3690 —
Automne 1918	— 5600 —
Printemps 1919	— 8000 —

Le nombre des visiteurs annoncés s'élève, d'après les « Hamburger Nachrichten », à plus de 85.000.

Rien n'a été négligé pour donner à cette affaire le plus d'importance et d'éclat possible, et la transformer aux yeux de l'étranger en une manifestation de la renaissance industrielle et commerciale de l'Allemagne.

Tel est l'état de santé de l'Allemagne « martyre ». Nous nous doutions un peu que, avec ses jérémiades, elle se moquait de nous ! En voulait-on une preuve ? La voilà.

La vérité est que l'Allemagne n'a subi qu'une crise industrielle superficielle et passagère. Elle a fabriqué pendant la guerre, en partie avec les matières premières et les machines

volées dans les régions envahies de France et de Belgique, une quantité énorme de produits qu'elle se dispose à jeter sur le marché mondial. Elle connaît demain, elle connaît déjà une prospérité intacte sinon largement accrue. Elle peut réparer les crimes. Elle les réparera. Nous saurons veiller à ce que nos exigences très modérées soient intégralement satisfaites. Qu'elle renonce à l'espoir de nous dupier une fois de plus en camouflant sa richesse, comme elle camouflait avant la guerre les préparatifs de sa criminelle agression.

La Chambre a discuté et voté le projet concernant le vote des femmes. Au point de vue électoral, au point de vue de l'éligibilité, la femme est placée sur le pied d'égalité absolue avec l'homme.

Si l'on s'en tient au principe seul, cette décision est juste. Si l'on envisage la question des résultats, on peut se demander s'il n'en résultera pas plus d'inconvénients que de profits.

Nous aurons l'occasion de revenir sur cette question. A. C.

## Au château de St-Germain-en-Laye

Voici quelques détails sur les lieux où se déroulera, lundi, 26 mai, la cérémonie de la remise du traité aux plénipotentiaires autrichiens :

La presse sera installée dans la salle des petits modèles de réduction des monuments gallo-romains. La vitrine qui garantissait la réduction du pont du Gard a cédé la place, dans le grand couloir souterrain, aux cabines téléphoniques. Cette salle se trouve à l'entrée du château.

On passe, en sortant de cette salle, sous les voûtes du fameux donjon qui date, comme chacun le sait, de 1364.

Pour monter à la salle de séance, on traverse la cour intérieure Charles V et on laisse à droite la chapelle construite en 1238 dont la baie aux magnifiques vitraux donne un splendide jeu de lumière vert et or, lorsque le soleil pénètre de l'autre côté de la chapelle.

A gauche, dans la cour, sous le quatrième arceau, se trouve la porte et l'escalier d'honneur. Lorsque l'on quitte la rue et la cour intérieure pleines de soleil pesant, on est brusquement frappé de la fraîcheur qui règne sous les voûtes et de l'obscurité dans laquelle se trouve l'escalier.

Cet escalier est splendide. Il est de style Renaissance italienne le plus pur avec les armes de François 1<sup>er</sup> la fameuse Salamandre et les fleurs de lys.

Au premier étage, à droite, est la salle dans laquelle aura lieu la séance de remise du traité. M. Wilson sera assis à côté de M. Clemenceau, sous les bustes de l'archéologue Lartet et Boucher de Perthes. La table, contrairement à celle de Versailles, sera recouverte d'un tapis rouge, mais la disposition est exactement la même et encore une fois les journalistes seront assis de façon à contempler le dos des plénipotentiaires.

A côté de cette salle, se trouve la salle 2, celle de l'âge de la pierre polie. Elle servira de salon d'attente. Sur une table on a laissé un magnifique échantillon de silex qui servait à faire des haches aux guerriers de César et on a posé à côté du silex le plus moderne des petits appareils portatifs téléphoniques. Le contraste est amusant.

Dans la salle voisine, qui est celle des moulages de la Gaule avant les métaux, la presse aura un salon d'attente et pourra contempler dans les vitrines quelques petits objets qui remontent à deux mille ans avant Jésus-Christ.

Des différentes salles on a une vue magnifique sur le parterre dessiné par Le Nôtre. Louis XVI, lorsqu'il venait au château, habitait ces salles qui sont exactement situées en face de l'avenue des Loges.

A gauche de l'escalier, se trouve le salon d'attente des Autrichiens. Les plénipotentiaires seront assis dans la salle du siège d'Alésia par César et ils pourront contempler entre autres détails amusants, des photographies faites de dessins qui montrent que déjà au siège de César conquérant la Gaule, des tranchées. Les Autrichiens verront ainsi, que s'il est vrai que les boches n'ont rien inventé, les Autrichiens avaient tout de même été les créateurs des 305 qui, au début de la guerre, causèrent tant de stupeur

à Liège, à Anvers et à Maubeuge, s'ils ont même à ce moment-là un moment de fierté, cela ne les empêchera pas de signer la paix que nous allons leur offrir.

(Agence Paris-Télégrammes).

## INFORMATIONS

### Le contre-projet allemand

Selon une dépêche envoyée de Versailles par un correspondant allemand, le Mémoire allemand en réponse aux conditions de paix est terminé. Il a été télégraphié à Berlin, où il sera traduit et imprimé en français et en anglais. Il contient un exposé général dont l'ensemble constitue une critique du projet de paix ennemi. Le Mémoire prend le projet de paix article par article, et répond par des contre-propositions. Ce Mémoire tend à démontrer que l'Entente n'atteindrait pas son but par les moyens proposés par elle, et qu'elle ne pourra y arriver qu'en portant un grave préjudice à ses propres intérêts.

### Sur le Rhin

On mande de Ludwigshafen au « Lokal Anzeiger » que, sur toute la rive gauche du Rhin se trouvent, depuis ces derniers jours, d'importants renforts français et belges.

Suivant des informations sûres venant du territoire occupé du Palatinat rhénan, les autorités militaires françaises supérieures ont conclu des contrats à bail de six à huit ans pour l'armée d'occupation.

### Leurs précautions au cas où ils ne signeraient pas

A l'Office du ravitaillement, on a examiné un plan de ravitaillement en cas de signature de la paix, mais un autre plan a été préparé au cas de non signature. Des mesures précises ont déjà été prévues pour cette éventualité. Le ministre du ravitaillement a adressé un appel aux paysans. « Le plan de l'Entente, dit-il, pour obliger l'Allemagne à signer la paix, est de renfermer le blocus ; il faut anticiper ce plan en faisant de grands sacrifices. »

### L'état de siège proclamé en Prusse

L'état de siège a été proclamé dans toute la Prusse occidentale.

### Le blocus de l'Allemagne et les neutres

Les gouvernements neutres ont été invités, si l'Allemagne refusait de signer le traité, à s'engager à ne pas faire de commerce avec elle.

### Les Américains s'en vont

Un télégramme de Washington, au « New-York Herald » de Paris, dit : « Six divisions du corps expéditionnaire américain, les 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup>, ont reçu du général Pershing l'ordre de se tenir prêts à partir. La date pour le départ des dernières unités est fixée au 23 juin. Huit à dix trains sont, chaque jour, dirigés vers le Rhin pour l'embarquement du matériel et plus tard des troupes. L'armée américaine a cédé au gouvernement français ses machines et automobiles, wagons, machines et écuries, etc., qui seront utilisés dans les régions libérées. »

### Pour ramener le kaiser

Les journaux tessinois signalent la présence à Lugano de mystérieux personnages allemands, dont deux seraient des princes déchués en train de comploter en faveur du kaiser. On attendrait la signature du traité de paix pour remettre Guillaume II sur le trône. Les conjurés tiennent leurs réunions dans le village de Campione, petite enclave italienne dans le territoire suisse, juste en face de Lugano.

### Dwinsk et Riga sont pris par les Lettons

On annonce la prise de Riga par les gardes lettons. La plupart des commissaires bolchevistes de Riga ont été fusillés. Les Lettons se sont emparés également de Dwinsk. N. B. Riga, capitale du gouvernement de Livonie, était le troisième

port de commerce de la Russie ; sa population dépassait 540.000 habitants.

Dwinsk, ville de 108.000 habitants sur la Dvina et le lac Ghtun, est la station centrale du chemin de fer de Péetrograd à Varsovie, Riga et Smolensk.

### Le cercle se resserre autour des bolcheviks

Les troupes anti-bolchevistes avancent dans la direction de Pskov. La lutte, qui se poursuivait près du fleuve Narva, prend une autre direction. L'armée russe du Nord avançant depuis quelques jours de la Narva vers la Plyssa, occupant les diverses gares du chemin de fer sur sa route. Elle s'est emparée de la ville de Gdov et avance vers Pskov.

En même temps, les volontaires de Lingermanland, partis de Reval et débarqués à l'embouchure du fleuve Loudja, avancent rapidement le long de ses rives.

### A 252 kilomètres à l'heure

Un biplan piloté par le lieutenant Lebeau à Villacoublay, a atteint les vitesses sensationnelles de 252 kilomètres à l'heure près du sol, 237 kilomètres à 3.000 mètres, 231 kilomètres à 4.000 mètres, 220 kilomètres à 5.000 mètres, 208 kilomètres à 6.000 mètres. C'est un record ! Il faut se rappeler que plus les vitesses sont grandes, plus les records deviennent difficiles à battre, car la résistance à la pénétration dans l'air est proportionnelle au carré des vitesses.

### La R. P. au Sénat

M. Louis Martin a déposé un contre-projet sur la réforme électorale : il propose la suppression complète du second tour de scrutin que le projet de la Chambre laisse subsister dans certains cas ; la suppression de la disposition attribuant à l'administration l'envoi de bulletins de vote ; il demandera encore que le sectionnement des départements ait lieu aussi dans les départements comptant moins de dix députés ; que la durée de la période électorale soit au moins de trente jours et il permet l'appointement.

### Chambre des Députés

Séance du 20 mai 1919

La Chambre décide d'ériger, dans une des salles du Palais Bourbon, les bustes de Jaurès et d'Albert de Mou, puis elle reprend la discussion du projet de loi sur le vote des femmes.

M. Jean Bon dépose un contre-projet réclamant pour les femmes françaises la capacité civique intégrale.

MM. Andrieux, Viviani et Briand soutiennent l'intégralité des droits civiques de la femme. M. Flandin combat le contre-projet de M. Jean Bon.

L'article 1<sup>er</sup> du contre-projet est adopté par 344 voix contre 97.

Cet article est ainsi conçu : « Les lois et dispositions réglementaires sur l'électorat et l'éligibilité à toute assemblée éte sont applicables à tous les citoyens français sans distinction de sexe. »

La commission déclare, après le vote qui vient d'être émis, qu'elle se rallie à l'article 2 du contre-projet dont voici le texte :

« Pour une durée d'un mois à dater de la promulgation de la présente loi, les listes électorales seront ouvertes à toutes inscriptions complémentaires selon l'article précédent. »

Cet article est adopté sans débats. Un article additionnel rendant la loi applicable à l'Algérie est voté sans débats.

### Sénat

Séance du 20 mai

Le Sénat reprend la discussion de l'interpellation sur la politique financière du gouvernement.

M. Doumer continue son discours de jeudi dernier. Il dit qu'il faut trouver 9 milliards de recettes nouvelles pour boucler le budget qui s'élèvera à 16 milliards. Nos recettes actuelles doivent être augmentées de 14 0/0 pour réaliser ce chiffre. Il préconise la révision de la taxe sur les paiements, les taxes d'enregistrement et de timbre.

M. Couyba pose 3 questions au ministre des finances :

1<sup>o</sup> Ne pourrait-on pas admettre les titres russes à participer au prochain emprunt français ? 2<sup>o</sup> que fera-t-on pour restituer aux industriels et agriculteurs des régions envahies, en argent ou en nature ce que l'Allemagne leur a pris ou détruit ? 3<sup>o</sup> quelles mesures le ministre compte-t-il prendre pour assurer les recettes du budget, non par l'emprunt, mais par l'impôt ?

M. Klotz demande de renvoyer à mardi la suite de la discussion, ce qui est décidé.

## CHRONIQUE LOCALE

### Toujours les consortiums

Pourquoi manquons-nous de sucre ? Question posée par les ménagères. Question posée timidement aujourd'hui, mais avec plus de fermeté demain, si demain elles sont « électrices ».

Les ménagères veulent savoir, elles qui ont la charge de l'entretien de la maisonnée, pourquoi elles sont obligées de faire des stations interminables devant la porte des épiceries pour avoir la ration accordée.

L'Entré répond à la question : elle écrit : « Le consortium des sucres nous avait commandé du sucre en Amérique, car nous ne pouvons en avoir que par les soins de ce consortium, sorte de syndicat agréé par le gouvernement et qui seul, pouvait obtenir les licences d'importation. » Mais le consortium avait oublié de se faire ouvrir en banque le crédit nécessaire à l'acquiescement de la facture.

Sur quoi, les producteurs américains déclarèrent : « Pas d'argent, pas de sucre. » Le consortium s'occupa alors de la question d'argent. Mais il fallut plus d'une semaine pour faire les opérations de banque : d'où le retard dans l'arrivée du sucre.

Le consortium existe dans toutes les branches du commerce, depuis la guerre. Quelques gros financiers ont carte blanche pour faire, défaire, à leur guise les cours des denrées. Pour obtenir des marchandises, il faut l'assentiment de ces riches sires.

Toutes les protestations, toutes les réclamations s'arrêtent devant leurs comptoirs. La complicité des politiciens d'affaires leur est acquise. Ils gagnent des millions et des millions : ils en distribuent quelques-uns. C'est le secret de leur omnipotence.

Mais c'est aussi la raison pour laquelle les marchandises n'arrivent pas. Ces messieurs agissent au gré de leur fantaisie, et accumulent des stocks de denrées qu'ils mettent en vente lorsque les approvisionnements sont partout épuisés.

C'est ce qui se produit sur les vêtements, sur les chaussures, sur le papier.

Aussi bien, M. Emile Constant, député de la Gironde, a déposé une proposition de résolution invitant le gouvernement à mettre un terme aux abus du régime d'importation du papier qui, six mois après l'armistice, rend encore la presse et le public tributaires de quelques privilégiés. On lit dans l'exposé des motifs : « Six mois après l'armistice, l'importation des papiers en France est toujours soumise au régime de guerre pour le seul profit de quelques amis du gouvernement. Le papier journal, qui se paie 45 francs les 100 kilos à Londres, coûte 200 francs en France. Le prétexte du change invoqué par le gouvernement ne suffit pas à justifier le maintien d'un pareil état de choses, car il est manifeste que le change a été surtout influencé, dans ces derniers temps, par la politique financière du gouvernement. »

Et M. Constant ajoute ces quelques observations que tout le monde — sauf les exploités — comprendra : « Le retour du pays à une vie politique et économique normale, ne saurait se concilier avec un régime de douanes, arbitraire instrument de profits illicites pour quelques favoris au détriment de l'ensemble du pays. »

Il est temps que ce retour à une vie politique économique normale soit précipité, mais il ne suffit pas de faire

de grandiloquents programmes qui restent sur le papier. Il faut au pays des réalités. Ces réalités, les consoriums ne nous les donneront pas, ni les politiciens du jour, qui protègent, profitent ou subissent les consoriums de financiers.

Le retour à la vie économique normale ne peut avoir lieu que lorsque le commerce sera libre, débarrassé des entraves, décrets, arrêtés, mesures arbitraires faits pour quelques gros agioteurs au détriment du peuple entier.

L. B.

## Les autobus

Nos élus gardent un silence significatif au sujet de cette question qui passionne le public.

On comprend la faute initiale, on voudrait bien, par un silence prudent, étendre la discussion.

Nous ne le permettrons pas.

Une faute a été commise, elle doit être réparée.

Il n'est pas admissible qu'on prenne dans la poche des contribuables deux fois plus d'argent qu'il ne l'aurait fallu pour assurer un service public.

Nous reviendrons sur ce sujet aussi longtemps que cela sera nécessaire pour obtenir une décision annulant la première, contraire à une élémentaire équité.

Les contribuables ont le droit d'être défendus. Ils le seront.

## Les lignes d'autobus

Nous avons reçu une communication relative au tracé des lignes d'autobus. Ce tracé, sur un parcours ne favorisant pas certaines communes ou certaines propriétés...

Si cela est exact, que les intéressés s'adressent au Conseiller général de leur canton : c'est lui qui est tout qualifié pour donner droit aux réclamations de ses mandants.

Le tracé des lignes peut toujours être modifié, au mieux des intérêts des populations : mais faut-il encore que les populations et les conseils municipaux demandent ces modifications.

Il ne nous appartient pas et il ne nous plait pas de prendre position pour ou contre les intérêts de quelques particuliers.

Notre but, dans cette question d'autobus est d'ordre plus général : c'est de prouver qu'on aurait pu économiser 50 0/0 sur les prix consentis aux entrepreneurs par le Conseil général, économie sensible pour tous les contribuables du Lot.

L. B.

## Citation posthume

Notre compatriote Salive Dominique, originaire de Prayssac, mort au champ d'honneur, soldat au 4<sup>e</sup> cuirassiers, a eu cette citation à l'ordre de la division : « Brave agent de liaison ayant toujours largement fait son devoir ; tombé glorieusement le 7 octobre 1918, en assurant la liaison sous un feu violent de mitrailleuses. »

Nous saluons la mémoire de ce vaillant compatriote et nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

## Citation

Notre compatriote le caporal-fourrier Marcel Fenouil, originaire de Rudelle, a été l'objet de la citation suivante, à l'ordre du régiment : « Soldat énergique et dévoué. S'est dépensé sans compter comme agent de liaison, au cours des combats d'octobre 1918. »

Nos félicitations à ce vaillant compatriote.

## Au 7<sup>e</sup>

MM. Coldefy, Contou, aspirants au 7<sup>e</sup> d'infanterie, sont promus sous-lieutenants à titre temporaire au 7<sup>e</sup> d'infanterie. Félicitations.

## Administration

M. Fontaine, sergent à la 17<sup>e</sup> section des C. O. A. est promu au grade d'officier d'administration de 3<sup>e</sup> classe.

## Mort du général Monterou

On annonce la mort du général de brigade Monterou, commandant les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> subdivisions de la 17<sup>e</sup> région, de Montauban et Cahors, décédé à l'hôpital militaire de Toulouse.

## P. T. T.

Mlle Mabru, dame employée des P. T. T. à Vire (Calvados), est nommée dame employée à Gourdon, en remplacement de Mlle Leygonie, décédée.

## « Les Enfants du Quercy » à Toulouse

Dimanche dernier avait lieu à Toulouse la première réunion des « Enfants du Quercy » au café des Américains ; la salle, qui autrefois était souvent trop petite, était ce jour-là beaucoup trop grande pour contenir les amis qui avaient répondu à notre convocation ; on sentait alors tout le vide qu'on fait parmi nous ceux qui ne sont pas revenus !

M. Talou, président, prend la parole : il commence par souhaiter la bienvenue à ceux qui sont de retour et se trouvent aujourd'hui parmi nous, jeunes et vieux, qui ont fait vaillamment leur devoir sur les champs de bataille ainsi qu'à ceux qui restent à l'arrière, chacun dans la sphère de l'activité nationale, ont également, dans la mesure de leurs moyens, contribué au succès de nos armes. Il adresse ensuite un souvenir ému aux immortels, à ceux qui sont restés là-bas et dont la place est vide tout aussi bien dans la famille que dans la société ; il espère que tous les sacrifices de ceux qui sont glorieusement tombés pour la grande France n'auront pas été faits en vain et que nous allons assister prochainement au réveil de toutes ces énergies qui sommeillent et de notre petite Patrie reprendra sa place sur le terrain artistique, agricole et économique qui avait fait autrefois de notre pays caorsin, un des plus actifs et des plus riches de nos régions méridionales.

Cahors était en effet dans le temps un centre commercial qui rayonnait du Midi de la France jusqu'en Orient en passant par Gènes la Toscane, Venise, l'Adriatique, les pays Balkaniques et l'île et Corcyre (lisez Corsyrie) aujourd'hui Corlou ancienne colonie Tyrienne ou Syrienne. En Italie les familles du Caorsin sont assez nombreuses, le dernier ministre de la marine était l'amiral Corsi : cela explique aussi la présence de familles florentines chez nous comme les Gibilli (lisez Gibilini) les Visconti etc.

M. Thimmes, secrétaire, soumet un exposé de la situation financière de la Société qui est toujours prospère et qui est approuvée à l'unanimité des membres présents.

M. Talou présente ensuite sa démission de président invoquant ses nombreuses occupations, mais M. le colonel Carrière se faisant l'interprète de l'assemblée, engage M. Talou à revenir sur sa détermination, ce qu'il fait de la meilleure grâce à la satisfaction de tous.

B. T.

## Hyménée

Judi matin a été célébré le mariage de Mlle Jeanne Mauries, fille du sympathique conseiller municipal de notre ville, avec M. Georges Louradour, surnuméraire des contributions directes, actuellement mobilisé.

Nous adressons nos sincères vœux de bonheur aux jeunes époux.

## Nouveau confrère

On annonce la publication prochaine du *Rappel Socialiste*, organe de la Fédération socialiste du Lot et des syndicats ouvriers du département adhérents à la C. G. T.

Nos meilleurs souhaits de bienvenue à notre nouveau confrère.

## Office de Placement des démobilisés

(Foyer Franco-Américain) (Caserne Hoff).

Il existe dans une formation sanitaire de la région, trois emplois vacants :

- 1<sup>o</sup> un emploi de secrétaire.
- 2<sup>o</sup> un emploi de dépensier.
- 3<sup>o</sup> un emploi de planton-vaguemestre.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'Office de Placement.

## Accident de voiture

Dimanche vers 4 heures, M. Conduché, minotier à Cahors, passait en voiture sur la route de Labéraudie, en face le moulin de M. Fargues.

Sur la voiture se trouvaient M. Boube, directeur du bureau permanent, Mmes Conduché et Boube.

Tout à coup, le cheval s'emballa et après avoir parcouru une centaine de mètres à une vitesse folle, il s'abattit, et les brancards de la voiture furent brisés.

Les dames n'eurent aucun mal, mais M. Conduché recut de nombreuses contusions à la tête ; M. Boube souffrait de violentes douleurs internes.

Ils reçurent des soins au moulin de Labéraudie. Leurs blessures sont sans gravité, mais comme on dit, ils l'ont échappé belle.

## La démobilisation va être activée

Les classes 1907 et 1908 vont être démobilisées immédiatement après la signature du traité de paix. Ce sera ensuite le tour des classes 1909, 1910 et 1911. Tout est prêt dans les dépôts démobilisateurs. Ces cinq classes pourront être libérées dans l'espace d'un mois.

La date de la libération de la classe 1912 et des classes plus jeunes n'est pas encore fixée.

## Commerçants et Industriels mobilisés

### APPEL

D'abord saluons avec ferveur la mémoire des camarades tombés à nos côtés pour la Patrie, et envoyons à nos amis mutilés le tribut de notre respect et l'assurance de notre fraternelle sollicitude.

Puis, — ce fut juré entre nous par ceux même qui sont morts ou sont en état d'éternelle souffrance — passons à la vie qui, elle, se perpétue dans l'éternité.

Nous voici rentrés pour la plupart. Nous sommes chez nous.

Le mot magique que nous osons à peine dire est devenu réalité, mais cette réalité même a ses devoirs.

A notre France meurtrie, nous avons à donner le maximum de nos efforts pour sa prompte renaissance.

Dans nos foyers nous avons à relever nos ruines et à y ramener le sourire des jours plus heureux.

Sur cette image précise, nous vous disons : « travaillons ».

Nous sommes les agissants et c'est de notre effort que revivra la Nation. Organisons-nous pour que toutes les initiatives convergent vers les mêmes buts, toutes forces tendues.

Groupons-nous afin d'obtenir des sécurités pour le présent, des réalisations pour demain.

Groupons-nous pour venir à bout des mauvais agissements, des résistances au progrès, des indolences ou des incapacités.

Adhérons en masse à la Fédération des C. I. M. (Commerçants et Industriels mobilisés) et énergiquement, sans aucune faiblesse, poursuivons l'exécution du programme commun d'action et de défense.

Et à vous, compagnons d'armes des campagnes que nous n'oublions pas, nous voulons dire un mot.

Souvenez-vous que vos frères de lutte sont avec vous et qu'ils sont prêts à soutenir et à défendre le statut que vous avez établi pour vos légitimes revendications.

Nous avons été les vainqueurs de la guerre, nous ne voulons pas être les vaincus de la paix.

Le Conseil d'Administration.

Nota. — Les personnes désireuses de grouper les adhérents en vue de former une section, peuvent s'adresser au siège social de la Fédération des C. I. M. 28, Bd. de Strasbourg à Paris, qui leur enverra, outre et s'il y a lieu, les noms et adresses des personnes de leur contrée déjà affiliées, tous les documents et renseignements nécessaires.

## Foire du 17 mai

Voici les cours pratiqués à la foire du 17 mai, de Cahors :

Beufs gras, de 115 à 120 fr. les 50 kilos ; vaches grasses, de 100 à 110 fr. ; bœufs de travail, de 2.000 à 3.800 fr. la paire ; vaches de travail, de 1.800 à 3.800 fr. ; porcelets, de 100 à 170 fr. la pièce selon grosseur.

Poules grasses, 4 fr. ; poulets 4 fr. 50 ; lapins, 1 fr. 50, le tout le demi-kilo ; œufs, 4 fr. la douzaine. Canetons mulâtres, 15 fr. ; canetons

ordinaires, 10 fr. ; oisons, de 25 à 28 fr.

Moutons gras, 2 fr. 50 ; agneaux, 2 fr. 40 le tout le demi-kilo ; brebis d'élevage, de 100 à 130 fr. la pièce.

## Puy-l'Evêque

Le banquet organisé pour dimanche prochain 25 mai, par la section des mutilés et réformés du canton, s'annonce comme devant être des mieux réussis. La Fédération des Mutilés du Lot, ainsi que l'Association des Mutilés de l'arrondissement de Cahors y seront représentés par leurs délégués.

Le repas sera servi au restaurant de la place du Marché par Mme veuve Roumégas, à douze heures. Les camarades qui ne se seraient pas encore fait inscrire sont instamment priés de donner leurs noms, les listes devant être closes vendredi soir.

Ce banquet sera suivi d'une Assemblée générale de l'Association, qui aura lieu à la Mairie, à 2 h. 30 du soir, avec le concours du président de la Fédération du Lot.

## Prayssac

Foire. — La foire du 16 a été très importante.

Voici les cours pratiqués :

Sur le foirail aux bestiaux, les bœufs d'attelage ont atteint le prix de 4.500 ; bœufs secondaires, de 2.500 à 3.000 fr. ; bouvillons, de 1.200 à 1.500 fr. ; vaches de travail, de 2.000 à 2.200 fr. la paire.

Moutons de choix, 180 fr. ; brebis avec couple, de 200 à 250 fr. ; agneaux, de 100 à 110 fr. pièce.

Poules et poulardes, de 3,50 à 4 francs ; dindes, 3,50 ; lapins domestiques, 1,50 le demi-kilo ; œufs, 3,50 à 3,75 la douzaine ; chevreaux, de 15 à 25 fr. pièce, suivant grosseur.

Porcs d'élevage, de 200 à 250 francs ; petits porcs, de 100 à 150 francs la pièce ; relâchement d'affaires sur ce bétail.

Oisons de la quinzaine, de 25 à 28 francs ; plus jeunes, de 18 à 20 fr. ; canards, mulâtres, de 10 à 14 francs ; canards domestiques, de 6 à 8 francs la paire ; marchandise complètement vendue.

Haricots, 15 francs le cinquante ; pommes de terre, 35 francs l'hectolitre.

Cours élevés sur le jardinage, principalement sur les plans de betteraves qui se sont vendus à 250 le cent ; plants de tomates, de 1 à 2 fr. la douzaine.

Animation sur le marché aux chevaux, où la vente des chevaux de l'armée a atteint des prix inattendus.

## Bagnac

Foire. — Voici les cours pratiqués au marché hebdomadaire du mercredi :

Volailles, 3,50 à 4 fr. ; lapins, 2,10 ; beurre, 3,75 ; dindes, 4 fr. le tout le demi-kilo.

Œufs, 3,80 la douzaine. On voit avec plaisir qu'il y a une petite baisse sur certaines denrées.

## Cuzac

Mutuelle-Incendie. — Samedi dernier à la mairie, a eu lieu une réunion en vue de créer une « Mutuelle-Incendie ». Le bureau est composé de : président M. Marcel Valt ; vice-président M. Bouysson, au Rey ; secrétaire-trésorier M. Malbert Amédée.

A la suite de la réunion, 16 inscriptions ont été faites et tout fait espérer que bientôt, notre société sera en bonne voie de prospérité. Sans tarder aura lieu une nouvelle réunion en vue de créer une « Mutuelle-Rétail ».

## Saint-Félix

Accident. — Lundi dernier, M. Dournes Antoine, 51 ans, du village de Préjaufond, émondait des arbres, lorsqu'il eut la malencontreuse idée de passer directement d'un arbre sur l'autre ; les deux arbres s'étant écartés, juste à ce moment sous l'action du vent, il fut précipité sur le sol à une hauteur d'environ 6 mètres.

Dans sa chute il s'est fait de graves blessures à la tête. Un médecin appelé aussitôt lui a prodigué ses meilleurs soins, mais a jugé son état grave.

Nous formons des vœux pour que cet accident n'ait pas de suites trop fâcheuses et souhaitons prompt guérison à notre ami Dournes.

## Gourdon

Un Cadurcien nous écrit d'Eprenay : Mon excellent camarade et ami Roger Auricoste, ancien élève du lycée Gambetta, sergent aviateur à la fameuse escadrille des Chouettes, vient d'échapper heureusement à une mort tragique avec trois de ses camarades.

Le 15 courant, au retour d'un vol de nuit, l'appareil a capoté à l'atterrissage, s'est mis en « pylône » et a été littéralement brisé par la violence du choc. Ce n'est qu'à grand peine qu'il put se dégager et sauter à terre, complètement « ridé » par cette malencontreuse chute, le corps rudement « cabossé » mais sans trop de gravité cependant.

Ses compagnons de voyage ont été plus sérieusement endommagés sans cependant aucune atteinte grave.

C'est là une des pannes redoutées de nous tous, car elle est hélas ! trop souvent fatale. Quelques jours de repos les remettront assez rapidement, nous l'espérons.

Un aviateur ami.

Instruction et entraînement physiques. — M. le capitaine Bloss chef de section subdivisionnaire d'Instruction et d'entraînement physiques à Cahors, vient d'informer le Directeur du Centre de Gourdon qu'il donnera une conférence dans cette localité le dimanche 25 mai à 2 heures du soir, à l'école des garçons de notre ville.

Le sujet traité portera sur les bienfaits de l'Instruction physique.

Tous les jeunes gens du canton, et d'ailleurs si possible, sont priés de s'y rendre ; cette invitation s'adresse également à toutes les personnes qui voudront bien se rendre compte du but poursuivi et de l'utilité qu'il y a pour la jeunesse à procéder sans retard à une solide organisation des centres cantonaux.

Le Directeur du Centre de Gourdon, NOUELLE, Conseiller municipal.

## Ganiac

Foire. — Coïncidant avec la foire du chef-lieu, notre foire a été peu importante. Il a été amené peu de bétail. Une baisse de 25 à 35 fr. par tête a été constatée sur les bêtes à laine.

## LA PAIX

### Une nouvelle solution

De Zurich : Le bruit court, dans les cercles politiques bavares, que l'Entente songerait à négocier séparément avec les divers Etats confédérés de l'Allemagne, au cas où le gouvernement impérial refuserait de signer la paix.

## Arrivée d'Orlando

M. Orlando est arrivé ce matin à Paris.

## Le but du délai demandé

De Zurich : La demande du délai, accordé à l'Allemagne, semble avoir pour but de sauver la situation de Scheidemann en ménageant au gouvernement une porte de sortie.

## Il démissionnerait !

De Londres : Les milieux socialistes allemands estiment que si les contre-propositions sont rejetées, le Cabinet Scheidemann démissionnera.

## Un referendum !

De Zurich : On fait des efforts pour que l'Assemblée Nationale allemande se déclare compétente pour accepter les conditions de paix afin de pouvoir les soumettre à un referendum populaire.

## Le chantage continue

De Zurich : Le « Lokal Anzeiger » dit que les cinq délégués allemands à la Conférence de la Paix sont unanimes à ne pas vouloir signer le Traité si des modifications ne sont pas accordées.

## Les précautions des Alliés

De Londres : Le départ des troupes américaines d'occupation est PROVISOIREMENT ARRÊTÉ.

Depuis dix jours, les dépôts de munitions sont avancés et du matériel d'artillerie neuf est envoyé sur le front.

## Les contre-propositions

Les contre-propositions allemandes seront publiées ce soir, après la re-

mise du papier aux Alliés par la délégation de Versailles.

## Quand finira la guerre !!!

Le « New York Herald » écrit : Nous saurons fin juin quand finira la guerre.

## Une surprise étrange

De Bâle : La « Gazette Berlinoise » dit que le gouvernement d'empire fut surpris (!) par la demande de prolongation de délai présentée par Brockdorff-Rantzau. Elle déclare que le retard de la remise des contre-propositions de l'Allemagne fut causée par la divergence d'opinions entre la délégation de Versailles et le gouvernement de Berlin.

## VERS BUDAPEST

De Bâle : Le général Franchet d'Espèrey a déclaré que son départ pour le front n'avait pas pour but de négocier avec les Soviets, mais de conduire les troupes roumaines au-delà de la Theiss.

Il pense arriver à Budapest dans trois semaines.

## A vendre

Le dépôt du 7<sup>e</sup> d'infanterie met en vente une grande voiture à 2 roues et en bon état. Cette voiture est dans la cour de la caserne Bessières.

## Adjudication

7<sup>e</sup> RÉGIMENT D'INFANTERIE

Le 9 juin 1919 à 10 heures, la Commission des Ordinaires procédera à la Caserne Bessières aux adjudications de : Viande fraîche, Epicerie, Légumes verts pour le 3<sup>e</sup> trimestre 1919.

Dépôt des pièces et séance préparatoire le 28 mai 1919.

## A VENDRE

ROUTIERE 10 T, état neuf.

Outils, Forge, Refouleuse, Cintreuse, Perceuse, Étaux, 2 Tours, petit outillage

OMNIBUS essieux palant, garnitures très bon état.

S'adresser au bureau du journal.

## A VENDRE

Mobilier comprenant : Lits, Armoires, Glaces, etc., etc.

S'adresser : M. BLANC, rue Brive N° 20.

## A VENDRE

Très belle salle à manger complète, Grand style Breton, état neuf.

S'adresser, 11, rue Georges Clemenceau, au 2<sup>e</sup> étage.

## Banlieue de Cahors

A LOUER meublée maison campagne, ou appartement ; grande salle à manger, 3 chambres, cuisine, chambre de bonne. Parc, ombrages.

S'adresser au journal.

## On demande

Des ouvrières laveuses 6, faubourg Cabazal.

## USINE D'ANGELY

ON DEMANDE ouvriers et ouvrières

S'adresser 129, boulevard Gambetta.

## Grand arrivage de chevaux

démobilisés, de l'armée anglaise, de toutes catégories, chez « BRU », écuries Miquel, vétérinaire, rue Victor-Hugo, Cahors.

## A céder

Pour cause de décès

Bon fonds de boulangerie, sellerie, avec stock de marchandises. On ferait bail.

Voir ou écrire à M. Nadal, Catus (Lot).

## Ouvriers sabotiers

Tailleur et creuseur sont demandés.

Ecrire à M. Loupias, fabricant rue Durand-de-Montlauzeur, N° 22, à Villefranche (Aveyron).

## AGENTS REGIONAUX

Pr articles de Paris. Vente forcée.

Gr rem, Bie Ple 148 Paris.

## BENZOL POUR MOTEURS

Société Chimique de la Gironde, 8, rue Château Trompette, Bordeaux.

Le Gérant : A. COUESLANT. Imprimerie COUESLANT (personnel intéressé).

## LE PETIT JACQUES

PAR JULES CLARETIE

De l'Académie Française

DEUXIEME PARTIE

II UN PERE

Jamais Noël Rambert n'avait éprouvé l'impression terrible qu'il ressentait maintenant, impression de douleur atroce et en quelque sorte d'étouffement. Il avait sur la poitrine comme un poids énorme ; il respirait péniblement. Il se voyait, pour la première fois peut-être, pris de peur, peur singulière. Malade, il tremblait de s'évanouir. Une toux qui déchirait, sifflante, douloureuse, lui montait aux lèvres. Il redoutait une défaillance. Il voulait comme dans un duel, ne pas donner à la galerie, à la foule, ce spectacle (qu'elle aime tant) d'un douleur ou d'une souffrance qu'elle prend pour une lâcheté.

— Allons, se disait-il, la dernière épreuve ! Il s'agit d'être un homme ! Et, d'un effort puissant, il se raidissait, relevait le front, et, la main sur

la barre, sur cette barre luisante, où tant de mains tachées de sang s'étaient posées, il regardait la foule sans braver, mais en face.

Parfois ses doigts avaient des crispations nerveuses et battait sur le bois une marche qui n'existait pas. C'est le mouvement instinctif, quasi fébrile, de tous ceux qui, tour à tour, occupent cette place. Pendant les interrogatoires, ces doigts s'agitent quelquefois comme pris d'un nouveau prurit de meurtre. La large main de Toppmann se crispait là, à l'endroit où s'est posée la main de La Pommerais et celle de Lacenaire.

Il s'était fait dans la salle un silence profond, lorsque le président avait posé les premières questions.

— Accusé, vos nom et prénoms ?

— Noël-Louis-Simon Rambert.

— Votre âge ?

— Trente-quatre ans.

Le pauvre homme avait l'air d'en avoir cinquante.

— Votre profession ?

— Ouvrier mécanicien.

— Vous demeurez, en dernier lieu ?

— Boulevard de l'Hôpital, 115. Et je travaillais dans la maison Potonié ! Mes patrons déposeront en ma faveur, j'espère !

Le silence devint plus grand encore, malgré la composition de l'auditoire, plus curieux et plus impatient que recueilli, ce silence fut presque solennel lorsque Noël, interrogé sur ses

antécédents, répondit :

— Le malheureux, l'œil brûlant, la joue blafarde, son large front déjà dégarni, les tempes creuses, une barbe dure courant sur son menton, les oreilles jaunes et en quelque sorte décollées de la tête, avait l'air d'un spectre. Une voix profonde et grave, rendue harmonieuse par cette sorte de timbre musical que donne souvent la phthisie, sortait de ses lèvres, lente, mesurée, souffrante et moins amère encore que résignée.

— Quelqu'un dans l'auditoire disait : — Il a l'air d'un misérable !

— Non, répondit un voisin, il a l'air d'un pauvre !

Le président demanda :

— Avez-vous été condamné déjà ?

— Condamné pour politique, oui, dit Noël Rambert.

La réponse causa une certaine impression mauvaise sur l'auditoire.

— Vous aviez pris part à une insurrection ?

— J'avais eu tort. Les coups de fusil en prouvent rien : ils font tuer des braves gens des deux côtés.

— Vous le reconnaissez ?

— Il y a longtemps que je l'ai reconnu.

— Vous êtes rentré à Paris après l'amnistie, en 1859 ?

— Oui.

— Vous avez repris votre ancien état ?

— Oui, monsieur.

— On vous voit, dès lors, essayant

de rallumer dans l'esprit de vos camarades les pensées de discorde, de rébellion et de haine !

Vous chantiez tout haut, en travaillant, ces refrains qui ne retentissent qu'aux plus mauvais jours de notre histoire.

— Je chantais ce que je trouvais beau. Je n'ai d'ailleurs pas chanté longtemps, allez ! Fini bien vite. Quant à de la haine, ma foi, non, je ne hais personne.

— Vous affectez une douceur que vous n'avez pas.

— Je ne suis pas plus doux qu'un autre, monsieur le président, je suis plus malheureux !

— Nous avons des témoins qui vous diront que vos provocations n'ont pas été oubliées.

— Des témoins ?

— De vos camarades d'atelier !

— Qui déposeront contre moi ? Des camarades ? Ils m'en veulent donc ? Qu'est-ce que je leur ai fait ? Pauvres diables ! Ils sont plus à plaindre qu'à blâmer !

Le président engagea l'accusé à garder l'attitude respectueuse qui convenait devant des magistrats et des témoins, puis il continua :

— Vous avez ensuite rencontré une jeune fille, une ouvrière. C'est la fille Hardy.

— Mais, dit Rambert avec un tremblement soudain dans la voix et en comprimant, en étouffant le sanglot qui lui serrait la gorge, je l'aimais et

elle m'aimait... en ce temps-là ! Nous nous sommes unis. On a marché quelque temps ensemble, la main dans la main, puis... le malheur venant, et on ne sait quoi avec, on s'est séparé et on s'est oublié. Voilà tout !

— La fille Hardy a déposé, dans l'Instruction, et ne vous a point chargé, loin de là. Mais la répugnance qu'elle éprouve à comparaître à cette barre, et par conséquent à vous revoir, prouve bien qu'elle n'a pas gardé un très bon souvenir de vos relations avec elle !

— De la répugnance ? fit Rambert doucement et comme à lui-même. Ça peut aussi s'appeler du remords !

— Il faut dire, à votre décharge, que vous avez pris avec vous l'enfant de la fille Hardy. Mais comment l'avez-vous élevé ?

— Comment ? En brave et bon petit garçon qu'il est. J'en aurais fait un homme ! (Rires ironiques dans une partie de l'auditoire). Oui, un homme ! Eh bien ! quoi ! je travaillais pour le petit, comme j'avais travaillé pour la mère ! Ces mains-là, elles se sont noircies et coupées à lui gagner du pain !